

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 58 (1954)

Artikel: Procès-verbal de la 89e assemblée générale

Autor: Schaller, François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal

DE LA 89^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE A BALE
LE 25 SEPTEMBRE 1954

Après Saint-Imier, Saint-Ursanne, Biel et Reconvilier, l'Emulation émigra, cette année, au siège de l'une de ses huit sections de l'extérieur pour y tenir sa quatre-vingt-neuvième assemblée générale : la section de Bâle avait bien voulu assumer la responsabilité de cette organisation. La vitalité de cette section, le dévouement de son président M. Charles Kilchenmann et de ses collaborateurs étaient pour nous un gage de succès. De fait, le succès fut complet, auquel contribua aussi le Conseil d'Etat du canton de Bâle, qui devait nous réservé le plus aimable accueil.

I. Séance administrative

Elle se déroula dans la grande salle de l'hôtel de ville de Bâle, l'une des plus anciennes constructions de la grande cité rhénane, sur laquelle M. Kilchenmann, président de la section de Bâle, nous fournit d'intéressants détails historiques. Son discours d'ouverture de cette 89^e Assemblée générale s'adresse à une très nombreuse assistance, répartie dans le vaste hémicycle de cette salle magnifique. L'assemblée de l'Emulation ressemble quelque peu à un parlement en délibération, mais à un parlement particulièrement discipliné et attentif.

M. Ali Rebetez, président central, se sent pressé de féliciter et de remercier M. Kilchenmann et, après avoir évoqué le souvenir de la splendide assemblée générale de 1953 à Saint-Imier, il réserve une pensée émue et reconnaissante aux fidèles émulateurs décédés au

cours de l'année. L'assistance se lève pour honorer la mémoire de ces regrettés compatriotes.

Le rapport présidentiel ne soulève aucune discussion. Est-ce désintéressement de la part des émulateurs ? Certes non. Toutes les questions traitées dans le rapport ont été étudiées au sein de nos sections, et chaque membre de notre association a pu être renseigné à plusieurs reprises au cours de l'année sur les travaux entrepris par le comité central et son bureau. Lors des assemblées générales, le pilote de notre association « fait le point », mais les discussions relatives à la direction prise au cours de l'année ont eu lieu au sein des sections ; ceci explique certainement la docilité des membres de l'assemblée.

M. Schüle, rédacteur du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, tient à exprimer aux émulateurs, au nom de ses collègues et au sien propre, ses plus vifs remerciements pour la magnifique action entreprise par l'Emulation en faveur de cette institution. Les vingt mille francs collectés par notre association et mis à la disposition du Glossaire assurent à ses artisans le minimum de sécurité qui leur faisait complètement défaut.

M. Rebetez expose ensuite les comptes de la société et sa situation financière, après quoi M. Edgar Neusel, au nom des vérificateurs, donne lecture de leur rapport et propose à l'assemblée d'accepter les comptes avec remerciements à l'adresse du trésorier, ce qu'elle ne manque pas de faire.

C'est au tour de M. Alfred Ribeaud, vice-président central et président de la commission littéraire, de présenter le rapport de celle-ci. Ce rapport est fort apprécié de chacun, et toujours attendu avec beaucoup d'impatience. Il s'agit cette année de décerner le « prix des jeunes ». Malheureusement, deux excellents travaux — parmi d'autres heureusement — ont été mis hors-concours, leurs auteurs, MM. André Corboz, de Genève, et Philippe Dériaz, de Zurich, n'étant Jurassiens ni d'origine, ni de domicile.

L'intérêt que suscite l'Emulation ressort des nombreuses adhésions qui, chaque année, sont assurées à notre grande association. Au cours de la séance du comité central tenue la veille, 74 nouveaux membres ont été admis; ils se répartissent comme suit : Porrentruy 9, Delémont 8, Biel 6, Berne 10, Prévôté 4, Franches-Montagnes 9, Bâle 3, Tramelan 5, Genève 12, Lausanne 2, Neuchâtel 2, Nyon-Rolle-Aubonne 4.

Le président central expose ensuite les grandes lignes de notre programme d'activité, aussi nourri que varié. Le comité central a été saisi de deux propositions de création d'une bibliothèque centrale jurassienne. Le premier projet, dû à M. Sylvère Villemin, bibliothé-

caire à Neuchâtel, met particulièrement l'accent sur la diffusion des ouvrages au moyen de bibliobus qui permettraient la distribution des livres dans les localités jurassiennes. Le second projet est plus ancien ; il a été discuté en 1947, lors de la manifestation du centenaire, à Porrentruy, et consiste à rassembler en une bibliothèque jurassienne centralisée les richesses éparses dans différentes bibliothèques et collections de Porrentruy et du Jura. Comme on le voit, ces deux propositions sont très différentes, mais ne s'excluent nullement. Les moyens feront cependant probablement défaut pour les réaliser simultanément et, avant toute chose, la commission créée pour l'examen de ces projets doit soumettre son rapport au comité central, après l'étude minutieuse des possibilités de réalisation pratique.

De plus, en étroite collaboration avec l'Association pour la défense des intérêts du Jura et l'Association *Pro Jura*, l'Emulation étudie la fondation d'une Université populaire jurassienne. C'est une œuvre de longue haleine. Cet ambitieux projet a cependant été réalisé déjà à Lausanne, Neuchâtel, Biel et ailleurs encore, dans des conditions peut-être plus favorables puisqu'il s'agit de grandes agglomérations où le public susceptible d'apprécier les cours se trouve plus concentré que dans le Jura. Ici aussi, une commission d'étude a été prévue, à la tête de laquelle se trouve M. Auguste Viatte, professeur de littérature française au Polytechnicum fédéral. Nous remercions vivement M. Viatte d'avoir bien voulu accepter, malgré ses hautes fonctions et la multiplicité de ses occupations, la présidence de cette commission d'étude.

Bien entendu, l'Emulation fait également place, dans son programme d'activité, à la publication de ses *Actes*, à l'étude des subventions accordées à certains auteurs pour la publication d'ouvrages ayant trait au Jura, au service des conférences dont une liste est remise à toutes nos sections, aux prix littéraires, aux recherches folkloriques, à l'Armorial du Jura, ouvrage auquel travaille M. le Dr André Rais avec autant de dévouement que de compétence ; un contact étroit est maintenu avec toutes les sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger.

Ce programme d'activité est mis en discussion par le président central.

M. Georges Membrez, industriel à Delémont, estime que le projet de fondation d'une Université populaire dans le Jura présente un caractère moins urgent que celui de la création d'un Technicum jurassien, dont la nécessité et l'utilité ne doivent échapper à personne. Il demande à la Société jurassienne d'émulation de s'intéresser à l'étude et à la réalisation de ce projet.

Le président central, après avoir remercié M. Membrez de son intervention, rappelle que l'A.D.I.J. a fondé une commission du Technicum jurassien présidée par M. Willy Sunier, préfet de Courtelary. Les compétences de chacune des trois associations jurassiennes doivent être clairement délimitées, afin d'éviter toute confusion et tout malentendu chez leurs membres et au sein de la population jurassienne en général. Si l'A.D.I.J. pense, à un moment donné, que notre participation à cette commission est souhaitable, c'est avec plaisir que nous collaborerons à ses travaux.

Un membre demande qu'à l'avenir nos assemblées générales aient lieu le dimanche au lieu du samedi. Le président central répond que nous ne pouvons guère envisager une telle modification à l'usage établi, et ceci pour deux raisons principales. D'une part, beaucoup de fidèles émulateurs, parmi les ecclésiastiques notamment, ne pourraient plus prendre part à nos assises si celles-ci se tenaient le dimanche ; d'autre part, nombreux sont ceux qui éprouvent de plus en plus le désir d'un repos dominical complet, et entièrement consacré à la famille. D'ailleurs, l'Association *Pro Jura* a pris, cette année même, la décision de convoquer à l'avenir ses assemblées générales le samedi, et non plus le dimanche.

Ainsi se termine la séance administrative qui, contrairement à la coutume, ne sera plus suivie d'une collation... Les émulateurs, cependant, ne perdent rien d'attendre.

II. Séance littéraire

Elle se déroule dans la même salle du Grand Conseil de Bâle-Ville. C'est d'abord notre vice-président central, M. Alfred Ribeaud, qui fait revivre pour quelques instants le XVIII^e siècle jurassien, au cours d'un exposé vivant, spirituel, plein de remarques imprévues et de notations amusantes.

Puis, M. P.-O. Bessire, professeur honoraire, s'attache à la solution de deux problèmes avec vigueur et ténacité. Son argumentation en faveur de ses thèses — Rodolphe III de Bourgogne avait le droit de donner l'abbaye de Moutier-Grandval à l'Evêché de Bâle ; l'ancien Evêché de Bâle formait bel et bien un Etat — est suivie par l'assistance avec un intérêt qui n'était pas, chez tous, de nature exclusivement historique...

M. Aimé Surdez, chef de l'Office d'orientation professionnelle à Porrentruy, évoque ensuite avec chaleur et simplicité la figure si attachante de Jules Surdez, folkloriste.

M. le Dr Frédéric Koby, médecin à Bâle, est empêché de présenter à l'assemblée l'intéressante étude dont chacun pourra par ailleurs prendre connaissance dans le présent volume.

III. Réception du Conseil d'Etat

Les organisateurs avaient manifesté le désir de voir se terminer à midi les séances du matin : elles le furent à 11 h. 59 ! C'est alors que la phalange d'émulateurs fut conviée dans la cave de la Maison Bleue, local à la fois pittoresque, imposant, plein de mystère, où le Conseil d'Etat de Bâle-Ville offrit un excellent vin d'honneur. Cet « apéritif aux chandelles » — très animé, on le conçoit — fut d'emblée placé sous le signe de la plus parfaite cordialité, et ce, grâce au salut de bienvenue, prononcé en un français impeccable, par M. le Dr Tschudy, conseiller d'Etat, alors que son collègue, M. le Dr Peter, se plut à évoquer l'histoire de cette splendide construction et de ses particularités.

Est-il nécessaire d'ajouter que cette entrevue souterraine eut un heureux effet sur l'ensemble des participants ? C'est d'ailleurs ce que releva fort à propos le président central lorsqu'il exprima notre gratitude aux membres du gouvernement bâlois. « En descendant cet escalier un peu malaisé, nous pensions être sur le chemin de l'enfer et, tout à coup, nous voilà transportés dans un paradis. » De ce local enchanteur, le départ n'eut rien de comparable à la mise en marche d'une compagnie de recrues. On lisait sur le visage de chacun : « Je suis fort bien ici, et j'y resterais volontiers. »

IV. Le banquet

Il a lieu au grand hôtel des Trois-Rois, ce qui dispense le secrétaire de faire ici l'éloge du repas et du service dont bénéficiaient quelque cent trente convives.

M. Hermann Schütz, ancien président et membre d'honneur de la section de Bâle, se montre un major de table aimable et plein de courtoisie.

Le Chœur mixte, dirigé par M. Froidevaux, sut à merveille créer cette atmosphère très jurassienne qui nous est chère, et qui nous eût sans cela peut-être manqué, dans ce palace des bords du Rhin.

Le Dr Robert Bauder, conseiller d'Etat, représentant du gouvernement bernois, nous dit tout le plaisir qu'il éprouve à se trouver

parmi nous ; il demande incontinent son admission au sein de l'Emulation, ce dont nous prenons bonne note après avoir remercié l'aimable délégué. Puis M. le Dr Paul Roth, archiviste cantonal et président de la Société d'archéologie de Bâle, nous apporte le salut des sociétés représentées et nous parle avec l'esprit qu'on lui connaît. Pour sa part, M. Paul Roth préfère étudier l'histoire que de la faire lui-même. Il constate que nous avons la sagesse, au sein de notre société, de penser et d'agir de même. C'est ensuite au tour de M. Sautin, vice-consul général de France à Bâle, de nous assurer de sa sympathie et de celle de ses concitoyens. C'est l'occasion, pour ce pêcheur, de nous parler des truites du Doubs dont on n'a jamais, au juste, connu l'exacte nationalité. Enfin, M. le pasteur Jules Bourquin nous apporte le salut de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel et nous entretient de l'ouvrage qui vient d'être publié sur Jules Paroz, un Jurassien digne de beaucoup d'intérêt.

Le président central a le plaisir de saluer, au cours du banquet :

M. le professeur Dr Tschudy, conseiller d'Etat de Bâle-Ville ;
M. le Dr Robert Bauder, conseiller d'Etat, représentant du gouvernement du canton de Berne ;

M. Sautin, vice-consul général de France à Bâle, et Madame ;
M. L'Eplattenier, représentant des Sociétés romandes de Bâle ;
M. Arthur Oettinger, du Syndicat d'initiative de la ville de Bâle ;
M. le Dr Eugène Péquignot, secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique, membre d'honneur de notre société ;

M. le Dr Albert Comment, juge au Tribunal fédéral à Lausanne ;
membre d'honneur de notre société ;

M. Florian Imer, président de la Cour suprême, Berne ;

M. le Dr Ernest Baumann, président de la Société suisse des traditions populaires ;

M. Jean Pettavel, professeur, et M. le pasteur Julien Bourquin, délégués de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel ;

M. le Dr Paul Roth, archiviste, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle ;

M. le professeur Dr Schürer, délégué de la Société d'histoire de Berne ;

M. le professeur Dr Laur, président de la Société suisse de préhistoire ;

- M. le Dr Streckeisen, délégué de la Société des sciences naturelles de Berne ;
- M. le Dr Nuesch, président de la Société des sciences naturelles de Bâle ;
- M. le Dr Sigrist, président de la Société d'histoire de Soleure ;
- M. Isliker, ingénieur chimiste, délégué de l'Institut national genevois ;
- M. Neff, président de la Société belfortaine d'émulation ;
- M. Frédéric Reusser, président de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, à Moutier ;
- M. le Dr Jean Chausse, président de l'Association *Pro Jura*, à Moutier ;
- M. E. Schüle, professeur, rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, et Madame ;
- M. P.-O. Walzer, professeur, Dr ès lettres, délégué de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts.

Les personnalités suivantes, absentes de notre manifestation, ont bien voulu nous envoyer un message : le Général Henri Guisan, ancien commandant en chef de l'armée ; le colonel commandant de corps Marius Corbat, chef de l'Instruction de l'armée ; MM. les conseillers d'Etat Dr Virgile Moine et Henri Huber ; M. le Consul Général de France à Bâle ; le colonel Edgar Primault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie ; M. le Dr Henri Mouttet, ancien conseiller d'Etat à Berne ; M. Charles Simon, pasteur à Sonceboz, membre d'honneur de notre société ; M. Pierre Grellet, journaliste à Montreux ; M. Jules Joachim, professeur honoraire à Delle ; M. le professeur Dr H. Rennefahrt, avocat à Berne ; M. le professeur Auguste Binz, à Bâle ; M. le professeur Dr Ferdinand Gonseth, de Zurich, membre d'honneur de notre société ; M. le professeur Dr Auguste Viatte, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich ; M. le Dr Edmond Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs à Porrentruy ; M. Jean Gressot, conseiller national à Porrentruy ; M. Ernest Josi, conseiller national à Saint-Imier ; le colonel Henri Farron, commandant d'arrondissement à Delémont ; M. Edouard Baumgartner, député et maire de Bienne ; M. Willy Sunier, préfet de Courtelary ; M. Victor Erard, professeur au gymnase de Porrentruy ; M. René Steiner, directeur du progymnase de Delémont ; M. Marcel Joray, Dr ès sciences, président de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts ; M. le Dr Joseph Reiser, administrateur, président de la section de Genève ; M. le Dr Emile Marchand, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale

de Zurich ; M. Charles Sigrist, agent consulaire de France à Porrentruy ; M. Lucien Lièvre, professeur honoraire, sous la présidence duquel notre société fonda la section de Bâle ; M. le Dr A. Friedmann, médecin à Biel ; M. Frédéric Savoye, industriel à Saint-Imier.

Se sont en outre fait excuser : la Société helvétique des sciences naturelles (dont l'assemblée annuelle a lieu le même jour à Altdorf) ; la Société générale suisse d'histoire ; la Société d'histoire de Fribourg ; la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg ; l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon ; le conseil municipal de Saint-Imier.

Après le banquet, les émulateurs sont invités à visiter le Musée historique de Bâle, sous la direction aimable et compétente de M. le professeur Reinhart, conservateur de ces remarquables collections. Beaucoup parmi nous n'avaient pas encore visité ce musée depuis sa réorganisation. Nous nous souvenions de la masse de ces armures et des pièces d'artillerie qui, dès l'entrée, exigeait autrefois du visiteur une âme de Winkelried. Aujourd'hui, une disposition très heureuse met mieux en valeur d'incomparables richesses. Que le directeur en soit remercié et félicité.

Les uns par l'Alsace, d'autres par le Jura, tous rentrent alors chez eux, enchantés d'une magnifique journée dont nous devons le succès à la section de Bâle et à son actif et dévoué président. D'ailleurs, nous n'emportions pas que d'inoubliables impressions : dans de nombreuses familles jurassiennes, on trouvait, au soir du 25 septembre, un charmant petit tambour bâlois, don de nos amis, des bords du Rhin.

*François Schaller
Secrétaire central.*

BESCHLUSS DES REGIERUNGSRATES DES KANTONS BASEL-STADT vom 30. Juli 1954.

Société Jurassienne d'Emulation, Sektion Basel, ersucht am 15. Juli 1954 um die Ueberlassung des Grossratssaales für die am 25. September 1954, vormittags in Basel stattfindende Generalversammlung. Gleichzeitig ersuche die Abordnung einer Delegation des Regierungsrates zu diesem Anlasse und um den Empfang der Delegierten.

Departement des Innern beantragt am 27. Juli 1954 Willfahr.

1. Wird der Société Jurassienne d'Emulation für ihre Generalversammlung der Grossratssaal am Samstag, den 25. September 1954, vormittags, gratis zu Verfügung gestellt.
2. Sind die Teilnehmer der Generalversammlung zu einem Aperitif in das Blaue Haus einzuladen und wird der für diesen Anlass erforderliche Kredit zu Lasten des Budgets 1954, Ausgaben, 1. Allgemeine Ausgaben, Pos. 12 Versammlungen und Veranstaltungen im Interesse der Stadtwerbung bewilligt.
3. Wird Herr Regierungsrat Dr. H. P. Tschudi an diese Anlässe adgeordnet.

Staatskanzlei Basel-Stadt.